

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE

PRODUCTIONS HORTICOLES n° 1 du 08 mars 2013



Le mois de mars est un mois charnière pour les horticulteurs. En effet, les pensées, primevères des jardins et autres plantes bisannuelles côtoient les nouvelles productions de plantes à massif et géraniums. Les risques de transfert des ravageurs des cultures d'hiver sur les cultures de printemps sont importants.

PRIMULA Acaulis : des pucerons signalés

Très résistants aux températures fraîches, la présence éparse de pucerons verts est signalée dans les cultures de Primula acaulis. Les pucerons verts se cachent dans le cœur des primevères où ils sont protégés. A ce stade de la culture, il faut rester vigilant et éviter leur installation sur des cultures voisines comme les géraniums.

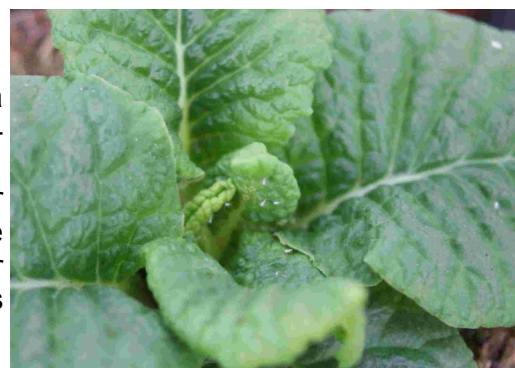


Photo AREXHOR G.E.
Exuvies de pucerons au cœur d'une primevère signe de leur présence

PRIMULA Acaulis : Botrytis à surveiller

La conduite des cultures à basses températures et à densité élevée crée les conditions favorables à l'installation du botrytis. Ce champignon provoque la pourriture des feuilles ou des fleurs. La culture en plaques de distancage peut maintenir un excès d'humidité au niveau des plantes.

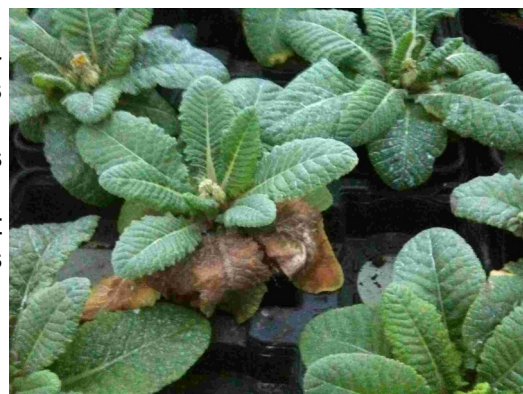


Photo : ADHP
Botrytis sur feuille de primevère

SCIARIDES sur cultures diverses : à surveiller

La présence de sciarides est mentionnée chez un observateur. Les conditions chaudes et humides sont favorables à leur installation. Les dégâts peuvent être considérables, il faut donc les surveiller.

CYCLAMEN : rien à signaler

Les cyclamens sont encore présents chez de nombreux observateurs et aucun ne mentionne la présence de fusariose ou de botrytis.

VU DANS LES SERRES : Oïdium sur Bégonia rex

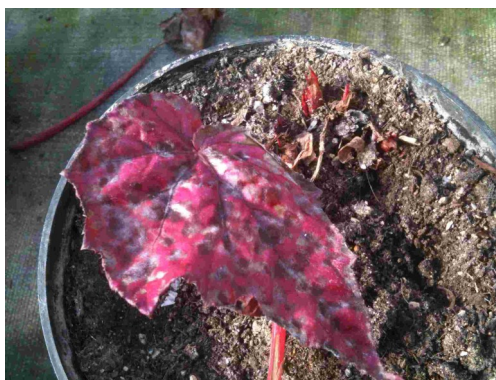


Photo ADHP

BILAN SOUS SERRE : Niveau de risque A surveiller l'installation des pucerons sur les primevères des jardins

Couple plante/ravageur		Niveau de risque
Ravageur	plante	
Botrytis	Cyclamen	
Fusariose	Cyclamen	
Sciarides	Cyclamen	
Thrips	Cyclamen	
Pucerons	Cyclamen	
Acariens	Géranium	
Pucerons	Géranium	
Thrips	Géranium	
Mildiou	Pensée	
Oïdium	Pensée	
Botrytis	Primevère des jardins	
Pucerons	Primevères de jardins	

Légende	
Aucun risque	
Risque moyen à surveiller	
Risque important	

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture de Bourgogne et rédigé par AREXHOR Grand-Est, avec la collaboration du SRAL et de la FREDON Bourgogne, à partir des observations réalisées par ADHP.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'Agriculture de Bourgogne dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les horticulteurs et pépiniéristes pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'Agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018 »

Les abeilles butinent, protégeons les ! Respectez la réglementation « abeilles » et lisez attentivement la note nationale BSV 2012 sur les abeilles

Dans les situations proches de la floraison des arbres fruitiers, des parcelles légumières, ou horticoles, lors de la pleine floraison, ou lorsque d'autres plantes sont en fleurs dans les parcelles, utiliser un insecticide ou acaricide portant **la mention « abeille », autorisé « pendant la floraison mais toujours en dehors de la présence d'abeilles » et intervenir le soir par température <13°C (et jamais le matin)** lorsque les ouvrières sont dans la ruche ou lorsque les conditions climatiques ne sont pas favorables à l'activité des abeilles, ceci afin de les préserver ainsi que les autres auxiliaires des cultures potentiellement exposés.

Attention, la mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles. Cette mention « abeille » rappelle que, appliqué dans certaines conditions, le produit a une toxicité moindre pour les abeilles **mais reste potentiellement dangereux**.

Il est formellement interdit de mélanger pyréthrinoides et triazoles ou imidazoles. Si elles sont utilisées, ces familles de matières actives doivent être appliquées à 24 heures d'intervalle en appliquant l'insecticide pyréthrinoides en premier.

N'intervenir sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, qui sont mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage du produit.

Lors de la pollinisation (prestation de service), de nombreuses ruches sont en place dans les vergers et les cultures légumières. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines ont un effet toxique pour les abeilles. **Veiller à informer le voisinage de la présence de ruches.**

[Pour en savoir plus](#) : téléchargez la plaquette « *Les abeilles butinent* » et la note nationale BSV « *Les abeilles, des alliées pour nos cultures : protégeons-les !* » sur les sites Internet partenaires du réseau d'épidémiosurveillance des cultures ou sur www.itsap.asso.fr